



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 15 JUIN 2017**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui du Réviseur d'Entreprises agréé, approuve les comptes annuels de l'exercice 2016 de QUILVEST (société mère) tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'administration.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui du Réviseur d'Entreprises agréé, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2016 de la Société, tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration.

**TROISIEME RESOLUTION**

Conformément à l'article 14 des statuts, une rémunération de \$975.000 est accordée au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2016.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée constate que les comptes consolidés 2016 présentent un bénéfice de \$161,3 millions (2015 : \$73,5 millions) et que les comptes annuels 2016 clôturent avec un bénéfice de \$85,7 millions (2015 : une perte de \$12,6 millions). En conséquence, l'assemblée décide de distribuer un dividende de \$2,5 par action, soit environ \$16,6 millions, à la date que fixera le Conseil d'Administration.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

Par vote spécial, l'Assemblée donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2016.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée nomme KPMG Luxembourg, Société coopérative, Réviseur d'Entreprises agréé de QUILVEST pour les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2017.

L'Assemblée mandate le Conseil d'Administration pour négocier l'étendue, les modalités et la rémunération de leurs mandats.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

Néant